



(/chroniques/auteur/359/nadine-menard-presidente-suite22-evenements)

Quelles sont les règles à suivre pour vos événements des Fêtes?

par Nadine Ménard (Présidente, SUITE22 Événements) (/chroniques/auteur/359/nadine-menard-presidente-suite22-evenements), le 8 octobre 2021

PARTAGER



Noël approche à grands pas et, comme à votre habitude, vous aimeriez souligner les efforts de vos employés, mais comment s'y prendre avec toutes les règles sanitaires en vigueur ?

C'est effectivement très difficile de s'y retrouver. Les règles changent régulièrement, manquent parfois de clarté, laissant libre cours à l'interprétation. Commençons tout d'abord par passer en revue les [nouvelles mesures](https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region#c77059) (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region#c77059>) du gouvernement du Québec qui entrent en vigueur aujourd'hui.

À compter du 8 octobre 2021 :

- Les congrès, conférences ou événements pour lesquels le passeport vaccinal est déjà exigé n'auront plus de limites de participants à respecter.
- Le passeport vaccinal sera exigé, pour les assemblées, réunions et cérémonies intérieures de plus de 250 personnes.
- Le couvre-visage devra être porté en tout temps, sauf pour boire ou manger.
- Les événements de moins de 250 personnes qui n'exigeraient pas le passeport vaccinal devront maintenir la distanciation d'un mètre entre les participants et le couvre-visage pourra être retiré lorsque la personne est assise.
- À l'extérieur, le passeport vaccinal sera exigé s'il y a plus de 500 personnes.

À la lumière de ces informations, il est tout à fait possible de créer un événement en présentiel cependant, en tant qu'entreprise nous vous invitons à rester prudent, vous pourriez vite perdre le contrôle de la situation. Nous vous recommandons donc de faire appel à une agence spécialisée en événementiel pour vous guider et vous assurez de faire les bons choix.

La solution pour votre événement

Votre événement des Fêtes sert à remercier vos employés, mais également à renforcer les liens et à créer de l'engagement auprès du personnel. Disons-le, c'est encore plus important actuellement avec le télétravail et la pénurie de main-d'œuvre. Avec toutes ces règles, comment créer votre événement des Fêtes ?

La réponse : allez-y en mode virtuel !

Les événements en mode virtuel ou hybride permettent une magnifique flexibilité où l'on peut pousser les idées encore plus loin, et ce, même avec un budget limité. Privilégiez la participation active et l'interaction. Placez vos invités au cœur de l'expérience afin de les mobiliser et laisser une empreinte durable et positive.

Pour vos célébrations des Fêtes de 2021, la meilleure option est d'y aller en MODE VIRTUEL !

Bon événement !



--
Nadine Ménard, tête créative et stratège. C'est la fondatrice-propriétaire, la passionnée et l'audacieuse qui inspire et motive. Issue d'un parcours en communication, elle connaît la valeur de communiquer avec impact et cohérence. Habitée par un réel souci d'harmonie au niveau de l'image de marque des entreprises, elle s'est rapidement taillée une place de choix dans le milieu.